

Information et participation des parties prenantes dans le démantèlement des installations nucléaires

Éléments issus de l'étude européenne PIPNA
(Information et Participation du Public dans les
activités nucléaires)

Gilles Hériard Dubreuil (Mutadis), Stéphane Baudé (Mutadis)

GP Démantèlement de l'ANCCLI - Paris, 16 juin 2015

L'étude PIPNA

- Une commande de la Commission Européenne pour développer de façon plus approfondie des propositions pour l'information et la participation du public dans le domaine nucléaire suite aux travaux d'ENEF (Forum européen de l'énergie nucléaire) sur ce sujet.
- Étude réalisée par Mutadis et le CEPN en 2012, qui inclut
 - Une **analyse stratégique** des enjeux liés à l'information et la participation du public dans 6 domaines d'activités nucléaires, dont le démantèlement, en Europe (démantèlement, sûreté, surveillance de l'environnement, nouvelles installations, post-accident, déchets radioactifs)
 - Pour chaque domaine d'activité, des **propositions** pour améliorer l'information et la participation du public

Analyse stratégique – question stratégique traitée

Quels sont les conditions et les moyens **de l'accès du public à l'information et de sa participation** aux décisions concernant le démantèlement des installations nucléaires et l'avenir des sites et de leurs activités économiques?

Analyse stratégique – Identification de la situation et des problèmes

- Démantèlement d'une installation \Rightarrow transition vers nouvelles activités influencées par les contraintes résultant des activités nucléaires passées et des activités de démantèlement.
- Les différents types de problèmes (environnementaux, économiques, sociaux, financiers, ...) ne peuvent être traités séparément et doivent être envisagés comme un tout.
- Un équilibre à trouver entre “jusqu'où aller dans la décontamination ?” et “comment gérer les déchets produits ?”
- Le cœur stratégique du problème : créer les conditions pour une participation constructive des acteurs locaux dans le suivi de ces opérations, dans la perspective de l'élaboration d'un projet de développement économique et social durable pour leur territoire.

Analyse stratégique – Diagnostic des actions engagées

- Démantèlement: un processus souvent plus long que prévu en raison de problèmes techniques et/ou sociaux émergents
- Un système d'action public bien structuré: les autorités veillent à ce que le site puissent être restitué sans restrictions ou définissent des conditions d'utilisation du site si nécessaire
- Les acteurs locaux n'ont pas toujours les moyens d'évaluer le niveau de décontamination réellement atteint. Des doutes sur la sûreté à long terme peuvent émerger.
- Les parties prenantes locales et nationales sont concernées par la transformation des activités économiques et par les transferts de propriété et responsabilité
- Difficultés lorsque les conditions et les moyens ne sont pas réunis pour un dialogue éclairé et constructif entre toutes les parties prenantes nationales et locales.

Analyse stratégique – Prospective

- **Scénario tendanciel** : les programmes de démantèlement s'intensifieront avec le vieillissement des installations nucléaires. Certains sites seront restitués sans restrictions, d'autres sous conditions. Des questions des acteurs locaux sur les garanties pour l'assainissement du site et la surveillance à long terme.
- **Scénario négatif** : approche uniquement centrée sur le respect de la réglementation avec très peu de participation des parties prenantes, entraînant doutes, défiance, controverses et conflits sans qu'émergent de solutions durables pour le long terme.
- **Scénario positif** : un processus d'engagement des parties prenantes permettant une transparence sur la qualité de l'environnement, la mise à disposition d'expertise et de moyens et un financement équitable et transparent du démantèlement et de la transition socio-économique du territoire.

Que disent les textes européens et internationaux en matière d'information et de participation du public / démantèlement ?

- Recommandation de la CE 2006/851/Euratom du 24 octobre 2006 : éléments sur les aspects financiers du démantèlement
 - “Les ressources financières devraient être utilisées uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été établies et gérées. À cet égard, une attention particulière devrait être accordée à la transparence. **Toutes les informations ne relevant pas du secret commercial devraient être mises à la disposition du public**”
- Conventions internationales
 - Convention d'Aarhus sur l'information et la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement
 - Convention d'Espoo sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) dans un contexte transfrontalier : information et participation du public de pays frontaliers pour des projets ayant un impact transfrontalier
 - Convention OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est : processus de participation internationale

Les 3 phases du démantèlement

- On peut distinguer 3 phases dans le démantèlement, chacune porteuse d'enjeux d'information et de participation du public :
 - La mise en place d'un **cadre national** pour la gestion des déchets radioactifs générés par le démantèlement et pour la gestion des sites après le démantèlement.
 - L'organisation d'une **surveillance de l'environnement** pendant les opérations de démantèlement et après ces opérations si nécessaire.
 - L'organisation d'un processus de décision pour l'évaluation et la gestion de la **transition vers de nouvelles activités** sur le site et à un niveau régional.

Propositions pour le niveau national

- Des propositions pour chacune des 3 phases :
 - Un **cadre national** pour le démantèlement et la gestion des anciens sites nucléaires **qui inclue la participation des différentes parties prenantes**. Ce cadre doit permettre de partager l'information et l'expertise disponibles et de discuter du programme pour la gestion des déchets issus du démantèlement.
 - Des processus de participation pour favoriser une **évaluation partagée des impacts sur la population et sur l'environnement** associés au démantèlement des installations nucléaires et à l'utilisation future des sites nucléaires démantelés. Ces processus impliquent une expertise pluraliste.
 - Le développement d'**évaluations partagées sur les questions économiques et financières** liées au démantèlement des installations nucléaires et au développement socio-économique futur des territoires.

Propositions pour le niveau local

- Mise en place de **Comités locaux** (ou mobilisation de Comités existants) autour des installations à démanteler avec pour objectifs
 - D'identifier les mesures de l'environnement disponibles sur le territoire et d'organiser la surveillance de l'environnement à long terme après le démantèlement pour fournir une information pertinente et fiable sur la qualité de l'environnement
 - D'assurer une information proactive et de traduire les informations techniques d'une façon pertinente pour les acteurs locaux
 - Permettre à la population locale d'identifier et d'exprimer ses attentes par rapport aux activités futures sur le site
 - Faciliter l'échange d'informations entre parties prenantes locales de différents sites, à un niveau national et européen, sur le suivi des activités de démantèlement.

Recommandations pour le niveau européen

- Favoriser l'échange d'informations à un niveau européen sur les stratégies de surveillance de l'environnement à long terme, le transfert de responsabilité à l'État après le démantèlement de l'installation et la mémoire des anciens sites nucléaires.
- Identifier les conditions et les moyens de l'émergence d'un dialogue entre les différentes parties prenantes sur la qualité environnementale des sites des installations démantelées et la sûreté de la gestion des matériaux et des déchets issus des activités de démantèlement.
- Faciliter les échanges internationaux et la mise en réseau entre parties prenantes de la société civile des différents Etats Membres, y compris sur les questions liées au développement socio-économique et à la soutenabilité des ressources nécessaires aux activités de démantèlement.